

Dérèglement climatique : « Dans le Nord, nous pouvons adapter l'habitat »

Alors qu'un fonds de 500 millions d'euros vient d'être voté pour la renaturation des villes, Marc Dumont, enseignant en aménagement et urbanisme à l'Université de Lille, estime que c'est insuffisant. Et, face au dérèglement climatique, invite à repenser notre habitat, très dense et gourmand en énergie.

PAR SOPHIE FILIPPI-PAOLI
sfilippipaoli@lavoixdunord.fr

RÉGION.

– Face aux effets du dérèglement climatique, n'est-on pas, en matière d'urbanisme, plus dans la réparation que dans la prévention ?
« Nous ne serons jamais assez préparés. D'autant plus que les transformations sociales précèdent toujours l'urbanisme. Il a été pensé en amont dans les années 1960 et on a bien vu ce que cela donnait avec les zones commerciales, les stations sur le littoral... La planification dirigiste ne fonctionne pas. À cela s'ajoute une très forte inertie. Or pour être dans la prévention, il faut déjà être prêts à des transformations. Mais nous assistons aussi à un développement des capacités d'adaptation. Nous sommes, par exemple, aujourd'hui capables d'organiser une occupation temporaire des lieux. »

“ Pour lutter contre les îlots de chaleur, les seuls véritables climatiseurs urbains, ce sont les arbres. ”

– Les fonds votés le 14 juin pour la renaturation des villes vous semblent-ils suffisants ?

« C'est un effet d'annonce. Pour lutter contre les îlots de chaleur, les seuls véritables climatiseurs urbains, ce sont les arbres. La végétalisation des toits, par exemple, n'a que peu d'efficacité. Or les forêts urbaines prennent beaucoup de place et s'opposent à la logique de la pression foncière qui s'observe en ville. Il faut évaluer ce qui est concrètement réaliste. Aujourd'hui, que ce soit à Lyon, Bordeaux ou Lille, on retrouve à peu près la même surface de nature. Il n'y a qu'à Nantes où l'on peut croiser un parc tous les 500 mètres. Il faut réussir à s'opposer à l'industrialisation des logements et à la pression foncière. »

– Est-ce que le plan national d'adaptation au changement climatique lancé en 2018 peut changer les choses ?

« Oui, parce que c'est la première fois qu'il y a une approche globalisée et que l'on place tout sur la table en même temps. Mais il n'y a pas encore d'aspects concrets



Avec la sécheresse, le mouvement de retrait-gonflement des sols argileux crée des fissures. Selon le chercheur Marc Dumont, la France a les techniques suffisantes pour adapter les habitats. PHOTOS THIERRY THOREL ET « LA VOIX »

avec des phases de financement et de planification. Il doit aussi prendre en compte la particularité de chaque territoire. Comme le recul du littoral dans le Pas-de-Calais ou l'habitat du Nord qui est l'un des plus denses de France. »

– Comment pouvons-nous mieux adapter les logements dans la région ?

« Il faut améliorer le confort thermique des logements en poursuivant le plan de rénovation énergétique. La métropole lilloise est loin d'être en retard : elle accueille une Maison de l'habitat durable quand d'autres agglomérations n'ont rien enclenché. Avec le dérèglement climatique, nous subissons encore plus le retrait-gonfle-

ment des sols argileux très présents dans la région. Ce mouvement peut provoquer d'énormes fissures dans les maisons.

“ Clairement, ceux qui habitent un HLM non rénové vont bien plus subir les vagues de chaleur que les autres. ”

Or la construction briques-mortier n'est pas du tout adaptée. Il faudrait, par exemple, penser à un système de vérins ou de réinsertion dans le sol des eaux de pluie

recupérées. Dans tous les cas, nous pouvons adapter l'habitat dans le Nord, même s'il est très dense. Nous avons la technique pour. »

– Il y a aussi une dimension sociale avec une inégalité entre les logements face aux vagues de chaleur.

« Le Nord compte l'un des taux de précarité énergétique les plus élevés de France. Et clairement, ceux qui habitent un HLM non rénové vont bien plus subir les vagues de chaleur que les autres. Les habitats plus sociaux ont aussi plus de risques de se retrouver dans des zones plus exposées aux inondations par exemple, ce qui accroît encore la vulnérabilité des habitants. »



– Que faudrait-il faire ? En a-t-on les capacités ?

« En zone inondable, il y a deux attitudes possibles : soit on relocalise, ce qui est radical, soit on transforme l'existant avec des parties amphibies, par exemple. Dans tous les cas, il faut des fonds pour la recherche en urbanisme. Le Comité Grand Lille a engagé une réflexion et un Green Deal (pacte vert) européen a été lancé mais ce n'est pas suffisant. Il faut aller plus loin et que cela devienne une priorité. Aujourd'hui, la Région mise avant tout sur l'attractivité économique plus que sur l'adaptation de l'habitat face au dérèglement climatique. C'est regrettable. » ■